Journal de La Haye.

LA HAYE, *le 3 mai.*

[illegible]aats-Courant publie l'article suivant au sujet [illegible]marque faite par le *Tydgenoot*, journal publié à [illegible]m :

[illegible]dgenoot du 28 avril prétend, que de quelque manière [illegible] envisage la nomination simultanée de deux catholiques [illegible] d'état, et d'un troisième comme gouverneur provin[illegible] nominations sont humiliantes pour les protestans.

[illegible]rait demander au *Tijdgenoot*, d'où il conste, que les [illegible] auxquelles il fait allusion, doivent leur nomination au [illegible] elles professent, et non pas exclusivement à leurs talens [illegible] aptitude. S'il n'était pas permis de nommer simultané[illegible] fonctions supérieures des personnes appartenant à [illegible] confession de foi, que faudrait il dire alors de ce [illegible]mbre de protestans que par la nature de la chose on [illegible] d'appeler simultanément aux fonctions publiques ? [illegible] se plaçant au point de vue religieux, qu'y aurait-il [illegible] de remplacer par un catholique, le gouverneur catho[illegible] la province catholique du Brabant-Septentrional, quand [illegible]ns que dans neuf provinces, ce poste est rempli par des [illegible].

[illegible]u conseil-d'état, si les deux places vacantes par suite [illegible] du baron de Keverberg et de la nomination de M. Bor[illegible]me gouverneur, n'étaient point remplies par les deux [illegible]rs dont on critique le choix, ce collége ne compterait [illegible]ment pas un seul catholique parmi les douze membres [illegible] doit être composé.

[illegible]ainte du *Tijdgenoot* est contraire à l'équité, puisqu'on [illegible]nnaître, et cette feuille semble en convenir elle-même, [illegible] deux personnes nouvellement nommées, possèdent à un [illegible]minent les qualités requises. Cette plainte blesse la jus[illegible] sous le masque de l'impartialité, elle tend vers un but [illegible]eignerait au contraire d'une énorme partialité.

[illegible] à regretter qu'une feuille comme le *Tijdgenoot*, dont [illegible] si solide et la tendance si véritablement nationale, ne [illegible] toujours se défendre de ses préoccupations.»

[illegible] lignes qui précèdent, du *Journal Officiel*, et qui mani[illegible] derechef combien le gouvernement est résolu de mar[illegible] la voie constitutionnelle, spécialement aussi par rap[illegible] l'égalité des cultes, nous nous permettrons d'ajouter, que [illegible] tels que celui dont il s'agit plus haut, causent un [illegible] préjudice à la Hollande dans l'opinion des étrangers, et [illegible]nt des armes formidables aux feuilles ennemies du pro[illegible]sme en d'autres pays.

[illegible]ppui de ceci, il suffira d'appeler l'attention du *Tijdge*[illegible] l'article suivant qui se trouve dans l'*Organe des Flan*[illegible] il passera sous peu de jours dans tous les journaux de [illegible] couleur en France et en Allemagne:

[illegible] se rappelle qu'à diverses reprises notre correspondant [illegible]aye a parlé de l'extrême intolérance religieuse de nos [illegible]alvinistes d'outre-Moerdyk. Le journal le *Tijdgenoot*, qui [illegible]ombe sous les mains, contient une nouvelle preuve de [illegible]tolérance. On sait que M. Borret a été nommé gouver[illegible] une province exclusivement catholique, et que la place [illegible] laissée vacante dans le Conseil-d'Etat, a été donnée à un [illegible]atholique; jusque-là il n'y a donc aucune concession aux [illegible]ques. Mais comme par la sortie de M. Borret du Conseil-[illegible] il ne s'y trouve plus de catholique du tout, le roi a cru [illegible] nommer deux Conseillers d'Etat catholiques à la fois, [illegible] Sonsbeeck et Van Nispen van Zevenaar, deux hommes [illegible]mérite incontestable et ayant les antécédens les plus hono[illegible]. C'est ce que ne peut souffrir l'intolérance calviniste de [illegible]de, et le *Tijdgenoot*, journal d'ordinaire écrit dans un [illegible] libéral, n'a pas craint de se faire l'écho de cette into[illegible]. Voici l'articulet du *Tijdgenoot* qu'il faut lire pour croire [illegible] extrait d'un journal se disant libéral et imprimé d'hier :

[illegible] nomination simultanée de deux catholiques dans le Conseil-[illegible] d'un gouverneur catholique, de quelque manière qu'on l'envi[illegible] humiliante pour les protestans. Si le gouvernement n'a pris en [illegible]tion que l'aptitude et la capacité, il est humiliant qu'il n'ait pu [illegible] seul choix parmi les protestans, plus nombreux que les catholi[illegible] au contraire MM. Van Sonsbeeck, Van Nispen et Boret sont [illegible] force qu'ils sont catholiques, alors cette nomination est non[illegible] loi fondamentale, qui donne les mêmes droits à tous les [illegible] alors elle est une déplorable faiblesse et une folie politique.»

[illegible]urnal de Bruxelles*, que nous recevons à l'instant, s'empare [illegible] de l'article du *Tijdgenoot* pour prouver de nouveau la [illegible] « *intolérance des calvinistes hollandais à l'égard des ca*[illegible] *leurs compatriotes.* »

[illegible]*nal de Bruxelles* est dans l'erreur, aussi bien que [illegible] *des Flandres*. Les calvinistes hollandais ne sont point [illegible], et ne sauraient l'être sans renoncer à une des plus [illegible]tés, nous dirons même, à un des principes du protes[illegible]. Nous nous élevons avec force et avec la plus intime [illegible] contre l'induction, tirée par ces journaux belges, de [illegible] article du *Tijdgenoot*. Nous reconnaissons avec le [illegible]*ant*, que cette feuille exprime souvent des sentimens [illegible]nt hollandais, mais quand elle se montre intolérante [illegible] catholiques, elle n'obéit qu'à des préjugés individuels [illegible] sommes sûrs qu'elle-même reconnaîtra un jour l'in[illegible] qui ne sont nullement partagés par la partie raison[illegible] population protestante en Hollande.

[illegible] rapport, du reste, comme sous beaucoup d'autres, [illegible]gné par un gouvernement sage qui comprend sa [illegible] et les besoins de l'époque, hâtera, on peut en être [illegible] progrès de la raison publique.

[illegible] royal, du 28 avril dernier, n° 64, M. J. Voor[illegible] major en non activité, a été placé en service actif [illegible] régiment d'infanterie.

Nous voyons dans le *Rotterdamsche Courant* que S. M. le roi Guillaume Frédéric comte de Nassau, a fait don d'une somme de deux cents florins à l'hospice des Israëlites à Rotterdam.

— La Société zélandaise des sciences a admis au nombre de ses membres le révérend M. A. de Vries de Harlem et MM. van Asch van Wyck, Vreede et Mulder, d'Utrecht.

— On vient de distribuer aux membres de la Seconde Chambre des Etats-Généraux un nouveau projet de loi modifié sur les pensions civiles.

— Nous voyons dans le *Handelsblad* que le chargé-d'affaires de Suède a remis, ces jours-ci, les insignes de l'ordre de l'Etoile Polaire à S. Exc. le ministre d'état baron Van der Capelle, ancien gouverneur-général des Indes-Orientales.

— Une lettre de Mayence, du 24 avril, porte :

Les bateaux à vapeur, *les Aigles* du Haut-Rhin, partant tous les matins à 8 heures de Strasbourg, arrivent régulièrement ici tous les soirs vers 7 heures; ils sont toujours bien remplis et promettent encore une activité plus considérable. Plusieurs voyageurs arrivés hier avec *l'Aigle* n° 2, venaient de Bâle, d'où ils étaient partis le même jour, et s'étaient rendus par le chemin de fer jusqu'à Strasbourg; ils ont pris ici les omnibus pour aller jusqu'au chemin de fer du Taunus par lequel ils étaient arrivés à Francfort à huit heures et demie. Ils ont par conséquent parcouru un espace de 85 lieues en un seul jour !

— Une lettre de Tanger, du 12 avril, raconte que le ministre des Etats-Unis à Tanger a été insulté par les autorités de cette ville, qui non-seulement n'ont pas voulu le laisser partir, mais encore l'ont fait saisir à bras le corps par un factionnaire et l'ont repoussé de l'embarcation où il voulait entrer. On dit à ce sujet que la division américaine, mouillée à Mahon, se disposait à obtenir de l'empire de Maroc réparation de l'insulte faite au gouvernement des Etats-Unis.

LL. AA. RR. les fils de l'Infant François de Paule, sont arrivés ici sous les noms de comte de Moratella et de comte Monjon; ils sont descendus à l'hôtel de *Belle-Vue* où se trouve également logé S. A. S. le duc Bernard de Saxe-Weimar qui vient d'arriver en cette résidence avec sa suite.

L'étendue des documens annexés au projet de loi, relatif à l'emploi de l'excédant des finances des possessions d'outre-mer, nous oblige de remettre à demain l'analyse du projet de loi sur le droit de vote dans les villes et les campagnes.

Ole Bull poursuit à Amsterdam le cours de ses brillans succès. Il a donné jeudi et samedi son 4e et 5e concert, et chaque fois il a été rappelé 5 ou 6 fois dans la soirée. On espère bien, dit le *Handelsblad*, que ce grand virtuose ne nous quittera pas encore de sitôt.

La compagnie de pantomimistes de M. Lehmann, si avantageusement connue ici, et qui a fait en dernier lieu l'admiration du public de Hambourg pendant plusieurs semaines, vient d'arriver à La Haye, où elle se propose de donner des représentations pendant la Foire.

Voici la suite des pièces à l'appui du projet de loi concernant l'emploi de l'excédant des finances coloniales pour 1842, présenté en séance du 30 avril de la Seconde Chambre des Etats-Généraux :

A. Aperçu succint *des résultats effectifs des estimations comprises dans les renseignemens raisonnés sur l'excédant des finances des possessions d'outre-mer pour l'année* 1841.

On a compté dans l'indication raisonnée de l'excédant pour 1841 sur une recette de . . . fl. 33,390,475 67

Dont néanmoins il faut déduire ce qui y a été compris pour retenues en faveur des fonds de pensions coloniales pour les veuves, la Société de Commerce des Pays-Bas n'ayant porté en compte au département des colonies, que le produit net des pensions des Indes, payées par cette Société dans la mère-patrie, après déduction des retenues, ce 24,200 00

Reste. . . . fl. 33,366,275 67

D'après la liquidation de la Société de Commerce les ventes de 1841 ont produit net . . . . fl. 31,801,606 43

A quoi il faut ajouter :

a. le bénéfice sur le compte d'assurance 171,690 91

b. ce que l'expédn des plaques pour duttes a couté moins que ne portait l'estimation susmentionnée 388,888 92

32,361,386 26

Recette en moins que ne le portait l'estimation de l'indication raisonnée. . . . . fl. 1,004,889 41

Cette différence résulte des causes suivantes :

a. on avait compté sur la vente de 854,764 picols de *café* qui à 28 cents par 1/2 liv. des P.-B. devaient rapporter. . . . . fl. 18,845,928 74

mais on a vendu 919,940 $\frac{15}{100}$ picols qui ont produit, à un taux moyen de 27 1/2 cents. 19,762,386 30

Donc en *plus*. . . . fl. 916,457 56

b. On avait compté sur la vente de 764,900 picols de sucre au prix de 30 cents par livre des Pays-Bas et qui devaient produire ainsi. fl. 6,549,687 46

Mais on n'en a vendu que 694,006 qui au taux moyen de 28 $\frac{35}{100}$ cents par liv. des Pays-Bas n'ont produit que 5,099,574 95

Donc en moins . . . fl. 1,450,112 51

c. On avait compté sur la vente de 1,696,604 livres ou 13,572 picols d'indigo, qui devaient produire à raison de fl. 3. 60 par 1/2 liv. des Pays-Bas . . . . fl. 4,954,083 68

On a vendu 14,957 $\frac{463}{1000}$ picols qui à fl. 3. 22 3/4 ont produit. 4,563,812 40

Donc en moins . . . . fl. 390,271 28

d. On avait évalué les épiceries, le thé, la canelle, etc., à vendre, à . . . . fl. 1,500,000 00

Mais ces denrées, en grande partie par suite du retard des arrivages d'épiceries des Moluques n'ont produit que. 1,115,947 94

Donc en moins . . . . fl. 384,052 06

e. On avait compté sur la vente de 26,000 picols d'étain *ad*. . . . . fl. 997,100 00

On a vendu 24,753 $\frac{14}{100}$ picols qui ont produit 1,051,856 79

Donc en plus . . . . fl. 54,756 79

f. On doit encore porter en ligne de compte comme reçue en plus l'économie pratiquée sur les frais de commission *ad* . . . . fl. 207,428 05

g. Le bénéfice sur le compte d'assurance était estimé à . . . . fl. 130,586 87

Il s'est élevé à 171,690 91

Donc en plus . . . . fl. 41,104 04

Récapitulation.

	En plus.	*En moins.*
a.	fl. 916,457 56.	» »
b.	» »	fl. 1,450,112 51
c.	» »	390,271 28
d.	» »	384,052 06
e.	54,756 79.	» »
f.	207,428 05.	» »
g.	41,104 04.	» »
	fl. 1,219,746 44.	fl. 2,224,435 85
Déduire le plus du moins.		1,219,746 44
Différence comme ci-dessus.		fl. 1,004,689 41

Il faut encore ajouter à cette différence :

a. Ce que la société a retenu pour le solde qui lui revient au compte d'intérêts. 106,625 65

b. Le solde sur les recettes et les dépenses faites par la Société et retenu par elle en à-compte pour ce qui lui revient encore sur les avances capitalisées. 70,138 60

fl. 1,181,443 64

Puis, la différence entre la somme de fl. 3,381,453 65 indiquée comme excédant dans l'estimation, [illegible] adopté pour cet article [illegible] . . . 18,546 35

Différence entre le résultat effectif et l'estimation. . . . . fl. 1,200,000 00

La Haye, le 19 mars 1842.

B. Compte Général *renseignant les chiffres des remises coloniales en marchandises et en numéraire et l'emploi fait de ces remises en* 1841.

Recettes.

Solde au 31 décembre		fl. 1,162,253 [illegible]
Provenu net des produits vendus en 1841		31,840,[illegible]
Bénéfice sur des risques passés d'assurances faites en 1841 pour le compte du gouvernement		[illegible] 91
Retenues en faveur du fonds civil des veuves aux Indes-Néerlandaises	fl. [illegible]	
Idem militaire id.	[illegible]	
Idem, fonds des pensions militaires augmentées	[illegible] 65	51,659 93
Recettes diverses		88,071 57
Total		fl. 33,274,682 50

DÉPENSES.

Int. et remboursement à la Société de commerce d'un capital de fl. 30,000,000.		fl. 5,000,000 00
Subsides au trésor public .		12,000,000 00

DÉPENSES COLONIALES.

Pensions à charge du trésor des Indes. . . . . fl.	343,895 74½	
Idem, pour compte du fonds civil des veuves aux Indes.	165,931 93	
Idem, militaire id.	89,711 64½	
Idem, des pensions militaires augmentées, aux Indes	119,023 38	
Traitemens de congé aux fonctionnaires et aux officiers des Indes-Orientales	204,980 27½	
Délégations et retenues sur les traitemens civils et militaires aux Indes.	349,443 59	
Subsides aux possessions dans les Indes-Occidentales	190,000 00	
Subsides à la Côte de Guinée	88,000 00	
Intérêts et remboursement de l'emprunt colonial de 1836.	4,372 50	
Dépenses pour la commission de naturalistes. . . .	6,000 00	
Frais de l'expédition de troupes supplémentaires aux Indes-Néerlandaises .	135,384 63	
Subside pour les cadets de l'académie royale à Breda	4,143 75	
Dépenses pour le service de la remorque à la vapeur	142,151 87½	
Subside au département de la marine pour couvrir des dépenses, dans la mère-patrie, du service naval de S. M., aux Indes-Orientales	400,000 00	
Dépenses diverses	1,015,657 68	
		3,229,377 00
Expédition de numéraire d'or et d'argent. . fl.		2,500,000 00
Id. de plaques de cuivre pour duttes. . . .		1,851,790 26
Id. de marchandises avec addition des frais y afférens		2,807,728 98
Versemens aux Indes en 1841, pour combler le déficit financier de l'administration coloniale.		5,709,022 02
Solde en perte du compte d'intérêts avec la Société de Commerce des Pays-Bas.		106,625 64
Décompte avec la Société de Commerce des Pays-Bas, en déduction du solde en perte ad *f* 141,244 45, du compte ouvert entre le département des colonies et la susdite Société du chef de l'article 5 du contrat de versement et d'expédition du 23—25 juillet 1840. . . .		70,138 60
Total égal aux recettes. . . fl.		33,274,682 50

OBSERVATION.

Le département des colonies devait un solde de compte, au département de la guerre, pour les frais du dépôt de recratement colonial à Harderwyk en 1840, de.	362,500 00
Pour des objets fournis pour l'artillerie. . .	72,815 60½
fl.	435,315 60½

Cette somme n'ayant pas pu être acquittée des fonds disponibles pour 1841, et le département de la guerre n'ayant pu en différer le paiement jusqu'après les ventes du printemps de 1842, elle a été fournie, par forme d'avance par la Société de Commerce des Pays-Bas, sauf liquidation en 1842.

Fait à La Haye, le 5 mars 1842.

Le ministre des colonies,
Signé, J. C. BAUD.

Approuvé par arrêté de S. M. du 18 mars 1842, nº 72.

C. INDICATION RAISONNÉE DE L'EXCÉDANT *probable dont il s'agit au dernier alinea de l'article 59 de la Loi Fondamentale, pour l'année* 1842.

PRODUITS,

à vendre probablement en 1842.

CAFÉ.

La récolte de 1840 a été de.	714,445 pic
Dont il a été vendu en 1841.	570,558 »
Reste à vendre en 1842.	143,887 pic.

La récolte de 1841, d'après les estimations faites, cette année, aux Indes, avait été évaluée à 801,810 pic.; des données ultérieures assimilent cette récolte à celle de 1839 qui a été de 920,998 pic. Cependant pour ne rien donner à l'exagération, on établit ici la récolte de 1841 à 900,000 pic. En admettant qu'on pourra en vendre en 1842 la même quantité que celle de la récolte de 1840 vendue en 1841, on obtient un chiffre de 717,738 picols.

On vendra en outre, en 1842, 10,385 pic. de café emmagasiné provenant de la récolte de 1836 et 2,560 pic. de la récolte de 1839.

Total vendable en 1842.

Récolte de 1836.	10,385 pic.
» » 1839.	2,560 »
» » 1840.	143,887 »
» » 1841.	717,738 »
	874,570 pic.

SUCRE.

La récolte de 1840 a produit, ...	704,438 pic.
Dont il a été vendu en 1841.	607,498 »
Reste vendable en 1842.	96,940 pic.

La récolte de 1841 a été évaluée par les estimations faites aux Indes à 761,178 pic., ou après déduction de 21,000 pic. que cette récolte rapportera de moins que l'estimation, à 740,178 dont on pourra vendre, dans la même proportion que celle pour les récoltes de 1840 vendues en 1841, 638,291 pic.

Il reste en outre 1970 pic. de la récolte de 1839.

Total vendable en 1842 :

Récolte de 1839.	1,970 pic.
» » 1840.	96,940 »
» » 1841.	638,291 »
	737,201 pic.

INDIGO.

La récolte de 1840 a été de.	2,103,546 liv.
Dont on a vendu en 1841.	1,104,810 »
Reste pour 1842.	998,736 liv.

La récolte de 1841 a été évaluée à 1,985,000 liv. dont on pourra probablement vendre, en 1842, 1,042,548 liv.

Total vendable en 1842 :

Récolte de 1840.	998,736 liv.
» » 1841.	1,042,548 »
	2,041,184 liv.

ETAIN.

Il reste encore en magasin des fournitures de 1840, 9,000 pic. qui peuvent être vendus en 1842. L'administration coloniale a mis en disponibilité, des fournitures de 1841, pour être délivrés à la factorerie de la Société de Commerce des Pays-Bas 32,500 pic. On peut compter qu'il pourra en être vendu les 3/4 ou 24,375 pic., en 1842.

Total vendable en 1842 :

Fourniture de 1840.	9,000 pic.
» » 1841.	24,375 »
	33,375 pic.

EPICERIES.

Les quantités destinées pour les ventes du printemps de 1842 produiront probablement environ 826,000 florins. En admettant qu'on vende la même quantité aux ventes d'automne, le produit de toute cette année sera d'environ. . . . . fl. 1,652,000 00

Le thé n'y étant pas compris, on compte ici une somme égale au produit de 1841, à. . . 206,317 75

Total. . . . . fl. 1,858,317 75

On n'a pas compté ici le poivre et le tabac, afin de compenser l'éventualité d'un moindre arrivage d'épiceries pour les ventes d'automne.

Les quantités des produits ci-dessus, d'après l'indication ci-jointe et calcul fait sur les prix des ventes d'automne de 1841, pourront donner net une somme de . . . . . fl. 32,827,011 16

En y ajoutant :

a. Le bénéfice probable sur le compte d'assurance.	130,000 00
b. Ce qui revient par solde au département des colonies du chef d'actions dans la compagnie brevetée des minéraux à Surinam, maintenant dissoute	2,260 26
c. Remboursement d'avances faites dans le temps par le trésor colonial à des particuliers.	4,200 00

On obtient comme total des recettes en 1842. fl. 32,963,471 42

De laquelle somme il faudra couvrir les dépenses suivantes :

a. Intérêts et remboursement à la Société de Commerce des Pays-Bas. . .	fl. 5,000,000 00	
b. Restitution de versemens faits ou à faire par la factorerie de la Société de Commerce au trésor colonial	3,280,261 80	
c. Liquidation avec la Société de Commerce pour l'année 1841	507,509 74½	
d. Expédition de numéraire d'argent à Java.	2,500,000 00	
e. Expédition de plaques pour duttes.	1,611,111 08	
f. Idem de marchandises. .	2,500,000 00	
g. Dépenses diverses pour les colonies dans la mère-patrie.	1,906,320 00	
h. Subside aux colonies des Indes-Occidentales. . .	187,000 00	
i. Subside extraordinaire pour le retrait d'une partie du papier émis par la Banque des Indes-Occidentales.	600,000 00	
k. Subside à la côte de Guinée	61,089 00	
l. Idem pour le service de la remorque sur le Rhin et le Wahal.	100,000 00	
m. Intérêts des dettes des Indes-Orientales, établies par les lois du 24 avril 1836, 11 mars 1837, 27 mars 1838 et 22 décembre 1838	9,800,000 00	
		fl. 28,053,291 62½
Excédant probable pour 1842. . .		fl. 4,910,179 79½

Ou en chiffre rond fl. 4,900,000.

La Haye, le 19 mars 1842.

QUANTITÉS.	PRIX DE VENTE.	PROVENU NET.	*Total.*
874,570 picols de café.	fl. 0.27 1/2 par 1/2 liv. des P.-B.	fl. 21.72 par picol.	fl. 18,995,660 40
737,201 » » sucre.	0.26 1/4 par liv. des P.-B.	6.72 1/4 » »	4,959,519 73
2,041,284 livres d'indigo.	3.30 par 1/2 liv. des P.-B.	2.67 p. 1 liv. d. P.-B.	5,450,228 28
33,375 picols d'étain.	45.00 par 50 liv. des P.-B.	46.84 par picol.	1,563,285 00
Epiceries, etc., etc. . .	. . . .	. . . .	1,858,317 75
		Total. . . .	fl. 32,827,011 16

La Haye, le 19 mars 1842.

On écrit de St.-Pétersbourg, le 28 avril :

« Le *Journal des Mines* publie le tableau des résulta[ts] du 15 septembre 1840 au 15 septembre 1841, par l'ex[ploitation] des sables aurifères de la Sibérie orientale. Le nomb[re des gise]mens exploités dans cet espace de temps a été de 48; [le pro]duit total, y compris celui des essais de divers giseme[ns non en]core exploités, s'est élevé à 229 pouds 31 livres 33 [...] d'or; de plus, on a retiré des rebuts et essayages de [...] quantité de 2 liv. 7 [...] zol. d'or; total 229 pds. 33 liv. [...] zol. d'or. La quantité de sables soumis au lavage a é[té de ...] millions de pouds, et le nombre des ouvriers employés [...] Le plus riche de tous les gisemens, situé sur la rivièr[e ...] appartenant au système des affluens de la rive droite d[...] sei, a donné 11 [...] zol. d'or par 100 pouds de sa[ble et a] produit 10 pds. 1 liv. 79 [...] zol. d'or. Un autre gisem[ent ...] sur la grande Mourajnaïa, un des affluens de la rive d[roite de la] Tongouzka, a donné 10 [...] zol. d'or par 100 pds. [...] et a produit 21 pds. 33 liv. 74 [...] zol. d'or. »

On écrit de Turin (Piémont), le 28 avril : Depuis [...] les fêtes les plus brillantes, concerts, spectacles, réj[ouissances] publiques, sérénades, illuminations, bals, se succède[nt ...] à qui de la cour, de la municipalité et de la population [...] célébrera à l'envi le mariage de l'héritier du trône. [Le] tournoi qui a eu lieu hier sur notre place de Saint-Ch[arles] a rappelé les plus beaux temps de la chevalerie. Au mi[lieu de la] place au centre de laquelle s'élève la statue équestre [d'Emma]nuel-Philibert, par Marochetti, que vous avez adm[irée il y a] deux ans au Louvre, on avait construit un vaste amph[ithéâtre] recouvert de riches draperies. Les quatre premiers ra[ngs étaient] occupés par les dames, dont les toilettes étaient auss[i élégantes] que somptueuses. La loge royale, au velours cramoisi [...] or, formait un pavillon élégant orné d'écussons, de [...] d'armes et de drapeaux. En face de cette loge était [...] musique militaire de plusieurs régimens de la ga[rnison, qui] jouait des fanfares durant le tournoi.

L'amphithéâtre étant à ciel découvert, tous les [...] maisons avoisinans étaient garnis de spectateurs, les [...] couverts de monde. A deux heures, le bruit des [...] nonça l'arrivée du roi, de la reine, du prince royal et [de son] épouse nouvellement mariés, du vice-roi et de la [...] royaume Lombardo-Vénitien, des archiducs leurs fils, [...] héritier de Lucques et du prince de Savoie-Carignan [...] salués par les acclamations les plus cordiales. Aussitôt [...] chevaliers entrèrent dans la lice, ayant à leur tête [le duc de] Gênes, second fils du roi, qui portait une armure [...] montait un cheval arabe du plus haut prix. Le prince [...] chef du tournoi, était accompagné des quatre chefs [...] les avec leurs porte-drapeaux, et de trois écuyers [...] royales. Les chevaliers, choisis parmi les officiers de [...] appartenant aux familles les plus illustres du pays, [...] sés en quatre quadrilles comptant 24 chevaliers chaq[ue ...] mier quadrille représentait les chevaliers des ord[res ...] de Saint-Lazare et de Saint-Constantin, portant le [...] l'ordre; le second quadrille se composait des [...] voyards portant le costume italien du XV[...] troisième quadrille renfermait les chevaliers franç[ais ...] siècle; enfin le quatrième quadrille était form[é ...] chevaliers de Malte, et en partie des chevaliers [...] tous revêtus du costume de l'ordre. Après que le ch[ef ...] eut reçu les ordres du roi, commencèrent les exer[cices de ca]rousel et de haute équitation, suivis d'un grand q[...] par le duc de Gênes.

La joûte fut close par les évolutions de cent [...] cutées avec une adresse et une précision admira[bles ...] Gênes, descendant alors de cheval, et s'approch[ant de la loge] royale, offrit des bouquets de fleurs à la reine sa [...] reine du royaume Lombardo-Vénitien, et à l'augus[te ...] après qu'il fut remonté à cheval, tous les cheva[liers ...] en tête, défilèrent devant la famille royale, aux [...] bruyans de la foule émerveillée. La cour ne [...] qu'après cinq heures sonnées. On conservera lon[gtemps ...] nous le souvenir d'un spectacle si brillant.

On écrit de Stuttgardt, 21 avril, à la *Gazette des* …:

… quelque temps, il se forme sur tous les points de l'Alle… des associations ayant pour but de faire admettre la viande … val au nombre des alimens humains. La ville de Calw … donné l'exemple en mangeant la première de la viande … val, et depuis ce moment la tentative a été renouvelée … beaucoup d'endroits, à Neckarsalm et à Ulm par exemple; … cette dernière localité, un fonctionnaire médical est à la … des hippophages. Afin d'aider à la diffusion de cet usage … velé des Kalmoucks, un grand banquet, auquel 101 per… …sont pris part, a eu lieu ces jours-ci à Stuttgardt, au …*igsbad*. Un cheval, âgé de sept ans, qui s'était cassé une …, mais qui du reste était parfaitement sain, a fourni la … qui a été servie accommodée de trois façons, étuvée, rôtie … *beefsteaks*. La première a été trouvée la plus délicate. Beau… des personnes présentes ont déclaré que si elles n'avaient … su ce qu'elles avaient devant elles, elles auraient pris les … pour de la viande de bœuf. On n'a pas servi de soupe; … on sait depuis long-temps que la soupe de viande de cheval … diffère en rien de celle des autres viandes. Incessamment, on … un potage au cheval, comme on dit aujourd'hui un potage … alienne, ou une soupe à la tortue.

Extérieur.

TURQUIE.

L'*Observateur Autrichien* publie des nouvelles de Cons…tinople, à la date du 13 avril. Voici ce qu'on mande de … capitale :

« Les deux Mouschirs et beaux-frères du Sultan, Halil-Pacha … Fethi-Ahmed-Pacha ont été nommés membres du conseil de … pire.

Hadschi-Nedschib-Pacha a été nommé gouverneur de Bag…, en remplacement d'Ali-Pacha, qui le remplace dans le … vernement de Damas.

Le paquebot égyptien *le Nil* est parti, le 7, pour Alexandrie. Le 8, sont entrées dans le Bosphore deux corvettes tunisiennes … l'une est destinée en présent au Grand-Seigneur.

… paquebot turc, arrivé ces jours-ci de la Syrie, n'a apporté … une nouvelle importante : la peste y fait de grands progrès. »

ITALIE.

… mande de Palerme, le 18 avril :

« S. M. le roi de Bavière est arrivé heureusement en cette …. Hier le monarque a visité notre jardin public, la *Villa Flora Giulia*. On voit souvent S. M., accompagnée de l'ar…logue distingué Lofaso, duc de Serradi Falco, visiter les … ers de nos artistes, nos collections et nos monumens.

On parle d'une nouvelle organisation de la marine royale, … l'augmentation de la flotte et du rappel des matelots en … é provisoire. »

— Une lettre de Rome, du 19 avril, porte :

« La grand'-duchesse douairière de Toscane nous a quittés ce …, pour retourner à Florence; S. A. R. est accompagnée de … l'archiduchesse Auguste.

S. A. R. le prince Guillaume de Prusse, accompagné de ses … fils, est parti aujourd'hui pour Naples. De Naples, le … ce Adalbert, l'un des fils, se rendra à Malte, et ira de là … Brésil, pour voyager dans cet Empire, accompagné du … de Bismarck-Bohlen. »

BAVIÈRE.

On écrit de Munich le 17 avril :

« Il vient de paraître un nouveau manuel militaire du royau… de Bavière. L'armée active compte: Un feldmaréchal (S. A. R. … ince Charles de Bavière), un général d'artillerie, 16 lieu…ns-généraux, 31 généraux-majors; de plus, y compris les … es de commandans, l'état-major, le corps du genie, etc., 1600 … iers d'état-major, subalternes et cadets, et environ 540 em… yés militaires, ceux de santé, de justice et d'administration y … pris. On y trouve les noms de 124 officiers à la suite titrés, … lesquels 9 généraux-majors. »

PRUSSE.

La *Gazette d'Etat* du 30 avril annonce l'arrivée à Berlin, de … le nouveau ministre des finances, de Bodelschwingh … méde, venant de la province rhénane où il avait occupé … ici les fonctions de président supérieur.

La même feuille publie de longs détails sur l'arrivée et le … à St. Pétersbourg, de la députation du 6ᵉ régiment de … assiers, dit *Empereur de Russie*. Voici ce qu'on y lit :

« La députation de ce régiment, envoyée, le 17 de ce mois, … S. M. le roi, à St.-Pétersbourg, et composée du colonel de … neken, commandant de régiment, et des personnes qui, déjà … avril 1817, faisaient partie du régiment, lorsque S. M. l'em… ur daigna en prendre le commandement en chef, à savoir : … majors de Montenon et de Pannwitz, les capitaines d'Alvens… et de Kotze, et le maréchal-des-logis Sand, est arrivée, le … dans cette capitale, et est descendue dans les appartemens … avaient été préparés dans un hôtel, par ordre de S. M. I. … général-major de Gruawald et le capitaine d'état-major … garde à cheval Gr. Kreutz lui firent les honneurs. Quel… heures après l'arrivée des membres de cette députation, … l'empereur daigna leur envoyer un aide-de-camp, afin de … complimenter, et, encore le même soir l'empereur leur con… à savoir : au colonel de Hanneken, l'ordre de St.-Vla… de 3ᵉ classe; au major de Monteton, l'ordre de Ste.-… de 2ᵉ classe; au major de Pannwitz, le même ordre, en …; au capitaine d'Alvensleben, l'ordre de St.-Stanislas, de … avec la couronne, et au capitaine de Kotze, l'ordre … Wladimir, de 4ᵉ classe. Il leur fut remis, en outre, ainsi … maréchal-des-logis Sand, une médaille en or frappée ex… ment pour ce jour, par ordre de l'empereur. Cette mé… porte sur la face le chiffre impérial, et sous ce chiffre … ption : *En souvenir;* et sur le revers, une couronne de … dans laquelle se trouvent les millésimes : 1817/1842, et … inscription : *6ᵉ régiment de cuirassiers, royal prussien.* … une décision de S. M. I., le régiment entier recevra une … médaille commémorative; celle des officiers sera en or, et celle des soldats, en argent. Il n'y a que les médailles décernées à la députation, qui seront portées à un ruban bleu de ciel.

» Le 17, S. M. l'empereur se fit présenter la députation par le général de Rauch, et la reçut dans ses appartemens. L'empereur portait l'uniforme du régiment, avec le hausse-col et l'écharpe; il portait en outre le grand cordon de l'ordre de l'Aigle-Noir, et tenait le casque, à la main. Le général-major de Rauch, exprima à S. M. l'empereur, en accomplissant respectueusement sa mission à l'occasion de ce jour solennel, les sentimens d'inaltérable amitié et attachement de S. M. le roi, en donnant l'assurance que le roi et toute l'armée prusienne s'estiment heureux d'avoir été, depuis 25 ans, dans une pareille étroite alliance avec S. M. I. Visiblement ému, l'empereur embrassa plusieurs fois le général-major de Rauch, puisque, ainsi qu'il daigna le déclarer, il n'avait pas aujourd'hui le bonheur d'embrasser S. M. le roi lui-même, présenta la main à chacun de ces messieurs, embrassa le vieux maréchal des logis, et s'exprima à-peu-près en ces termes: « Je me réjouis extrêmement, messieurs, de vous voir ici, et » je suis infiniment reconnaissant au roi de m'avoir ménagé ce » plaisir. Mes sentimens pour le régiment et pour l'armée sont » toujours les mêmes et inaltérables. Je me serais rendu aujour» d'hui avec plaisir au régiment. Le temps où je l'obtins, et où, » en qualité de grand-duc je me trouvai à Berlin, appartient au » plus heureux de ma vie et c'est avec plaisir que je me reporte à » cette époque auquel se rattachent mes plus chers souvenirs. »

» Le colonel de Hanneken présenta alors à S. M. le rapport et un exemplaire de l'histoire du régiment, en exprimant l'assurance que la députation s'estimait très-heureuse, de pouvoir en ce jour d'allégresse, offrir personnellement à S. M. le témoignage de son respect. L'empereur s'informa alors de nombreux détails concernant le régiment, et conduisit les membres de la députation dans son cabinet de travail, où il leur parla, d'une manière touchante, de plusieurs choses se rapportant au feu roi. La députation fut conduite ensuite dans la salle d'or, où S. M. l'empereur se plaça à sa tête et la présenta à S. M. l'impératrice qui l'accueillit également avec la plus grande bienveillance, présenta la main au colonel de Hanneken, et lui remit pour le régiment de très-belles housses neuves de timbales, semblables à celles données au régiment, il y a 25 ans. Les deux jeunes grand'duchesses et les trois plus jeunes grands-ducs étaient également présens, et S. M. voulut bien pour ces messieurs, les appeler par leurs noms.

» A la parade du dimanche, qui avait lieu à 1 heure, les officiers de la députation parurent, par exception, à cheval, et furent placés, lorsque S. M. parut devant le front, derrière l'empereur; distinction toute particulière, car les personnes qui sont autorisés à paraître à cette parade, à cheval, prennent une autre place. S. M. fit présenter les armes et saluer par un hourrà, alors qu'elle présenta la main au colonel de Hanneken. A cette parade, de même que pendant la journée entière, l'empereur portait l'uniforme prussien. A quatre heures, il y eut grand dîner militaire chez S. M. l'empereur. S. M. l'impératrice portait les couleurs du régiment, une robe blanche garnie de bleu foncé et d'or. Derrière la table étaient placés dans un riche groupe de lauriers, d'orangers et de fleurs, les bustes de S. M. le roi Frédéric-le-Grand, et de feu S. M. le roi. Au milieu de la salle était placé un grand et magnifique vase de porcelaine, qui contient d'un côté, le portrait de feu S. M. le roi à cheval, et de l'autre le porte-étendard du régiment et les noms de tous les officiers du régiment en l'année 1817, et en l'année 1842. S. M. l'empereur fait présent de ce superbe vase au régiment et en a ordonné la remise au commandant. Au dîner, S. M. l'empereur porta un toast à S. M. le roi, et ensuite au régiment. C'est ainsi que la députation a été, pendant la journée entière, l'objet de la plus brillante distinction, et elle se rappellera toute sa vie, avec la plus reconnaissante vénération, l'illustre chef et toute la famille impériale. »

Une lettre de Berlin, à la date du 24 avril, mande ce qui suit :

« S. A. R. le prince de Prusse a donné hier à S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas un dîner auquel tous les généraux présens dans cette ville ont été invités.

» S. A. S. le prince héréditaire de Schaumbourg-Lippe est entré au service dans l'armée prussienne et a été placé dans un régiment de cavalerie du 8ᵉ corps d'armée.

» S. M. le roi a porté son attention sur l'organisation des prisons et le résultat de ce travail ne peut manquer d'être satisfaisant. Personne ne niera que cet objet ne soit important pour tous les amis du bien public, et par conséquent on ne peut qu'approuver la disposition qui accorde 1,200,000 écus pour la construction de quatre grandes maisons de correction dans les villes de Berlin, Kœnigsberg, Munster et Ratibor. Les appointemens des différens employés dans toutes les maisons de correction seront, dit-on, augmentés. Il paraît aussi que S. M. la reine s'occupe non seulement des maisons de travail, mais des cachots même, renfermant de grands criminels, afin d'y faire parvenir les consolations de la pieuse charité. »

On écrit de Berlin à la *Gazette de la Haute Allemagne* :

« La loi sur les affaires des Israélites en Prusse, sur laquelle le conseil-d'état délibère en ce moment, occupe tous les esprits. Nous voyons avec plaisir que d'énergiques pétitions appuyées par des hommes influens, ont à cette occasion été adressées au roi. Depuis quelques jours, il circule la copie d'une lettre que M. Mendelsohn, banquier à Kœnigsberg, a reçue de M. Alexandre de Humbold, et une autre lettre de ce dernier à monsieur de Stolberg, dans laquelle ce savant exprime hautement son opinion à ce sujet. En voici un extrait. J'espère, dit M. de Humbold, qu'il y a beaucoup de faux dans les bruits répandus à cet effet, car s'il en était autrement, je déclare que d'après mon intime conviction, une pareille organisation serait des plus révoltantes et provoquerait les plus méchantes interprétations; elle serait contraire à tout principe d'une sage administration et violerait des droits acquis; en un mot, ce serait une organisation vicieuse, qui offrirait un contraste sensible avec les sentimens éclairés de notre monarque. C'est une dangereuse prétention de la faiblesse humaine, que celle de vouloir commenter à volonté les antiques décrets de la divinité, et l'histoire des siècles doit nous servir d'exemple pour voir jusqu'où conduisent quelquefois de pareilles tentatives. M. de Humboldt finit en disant qu'une entière émancipation des Israélites répond parfaitement à l'esprit et à l'attente de notre siècle. »

La *Gazette de Kœnigsberg* contient l'article suivant sous ce titre : *Fortifications de Kœnigsberg* :

« On éprouve une pénible sensation lorsque l'on entend dire que la construction de forteresses dans notre province est une chose indifférente, qui coûtera beaucoup d'argent sans avoir aucun résultat. On peut assurer que cette opinion n'a nulle part trouvé d'écho et que la résolution de S. M. le roi au contraire a produit la plus agréable impression. Il y a des personnes, il est vrai, qui regardent les grandes fortifications comme inutiles, parce qu'aujourd'hui il n'est pas à craindre que la guerre vienne à éclater, et la guerre avec la Russie moins que toute autre; nous devons leur répondre que, cette éventualité, ne fût-elle pas même à prévoir, la mise en état de défense de la province orientale est tout aussi nécessaire à la sûreté générale de l'état que la construction de forteresse dans d'autres parties du pays, que l'on a jugées opportunes et que l'on a achevées. Celui qui conteste la nécessité des forteresses, parce qu'il n'est pas probable que la guerre éclate, doit s'étonner que l'on dépense chaque année 25 millions de thalers pour notre militaire. Celui, au contraire, qui croit encore à la possibilité d'une guerre, doit se réjouir à l'idée que nous serons aussi protégés par des forteresses. On nous dit, il est vrai, que vouloir tout défendre, ce n'est rien défendre, et que par conséquent il vaut mieux renoncer d'avance à la défense de la Prusse orientale. Ne dirait-on pas qu'il ne s'agit ici que de quelques milles carrées et non d'une province qui surpasse en étendue la plupart des provinces allemandes et maints autres royaumes? S'il était vrai que la Russie ne pût diriger ses forces que sur Posen et Berlin, et que tout se dût concentrer et décider sur ce point, alors il n'y aurait rien de plus pressant à faire que d'imiter les Français et de fortifier Berlin le mieux possible. Mais il n'en est pas ainsi et la conquête de la Prusse entière ne dépend pas uniquement de Berlin : l'histoire l'a prouvé de reste. Si en effet la Russie, comme on peut le supposer, portait ses forces directement sur Posen et Berlin, il serait de la plus haute importance de laisser 100,000 hommes de troupes prussiennes dans de bonnes forteresses sur les derrières de l'ennemi. Si la Prusse orientale manque de points fortifiés, ce sera à grand'-peine si les faibles régimens, qui n'ont vu que paix, pourront encore atteindre la Vistule; mais avant que la *landwehr* ait pu se réunir sous les drapeaux, le pays sera occupé et son matériel de guerre au pouvoir de l'ennemi. L'argument que l'on ne cesse d'objecter contre les forteresses, c'est que dans la dernière guerre les alliés ont marché sur Paris malgré les lignes de fortifications; mais on oublie chaque fois qu'à cette époque toute l'Europe s'était levée contre la France *isolée*. La Russie ne met pas sur pied des armées aussi considérables que celles que la France a vues autrefois. Mais lorsqu'elle aura réellement concentré des corps d'armée très-considérables et qu'elle les aura peu à peu dirigés sur Posen et Breslau, ce serait faire une puissante diversion que de concentrer en même-temps notre premier corps d'armée dans les forteresses sur la Vistule et dans les nouvelles forteresses de la Prusse orientale pour commencer enfin des opérations contre Wilna et Varsovie. Il est facile de dire: s'il faut abandonner cette province pour le moment, nous saurons bien la reprendre plus tard; mais il est bien difficile de rien reprendre aux Russes; et ils se sont toujours montrés disposés à s'établir dans la Prusse orientale. »

DANEMARCK.

Une lettre de Copenhague, du 23 avril, mande :

« Le mariage de S. A. le prince Chrétien de Glucksbourg avec la princesse Louise de Hesse, est fixé au 22 du mois prochain. Au mois de juin, S. A. R. le prince royal partira pour le Mecklenbourg-Strélitz, où il assistera au jubilé de 25 ans du mariage de son auguste beau-père. Le voyage de S. M. le roi dans le Jutland et dans les duchés, n'aura probablement lieu que dans l'automne. »

ANGLETERRE.

Le *Times* du 28 avril donne les détails suivans sur un grand banquet donné par les directeurs de la Compagnie des Indes-Orientales, à la taverne de Londres, au marquis de Tweeddale et à sir George Arthur, les nouveaux gouverneurs des présidences de Madras et de Bombay. Sir James Lushington occupait le fauteuil. Les toasts d'usage à la reine et aux membres de la famille royale ont été portés. Le président, après avoir porté un toast au marquis de Tweeddale et à sir G. Arthur, a porté la santé des ministres de S. M. Sir Robert Peel a répondu :

« Je viens, tant en mon nom personnel qu'au nom de mes collègues, vous remercier sincèrement, Messieurs, de la manière flatteuse avec laquelle vous avez accueilli ce toast. Nous sommes reconnaissans à MM. les directeurs de la Compagnie des Indes-Orientales de nous avoir offert cette occasion de réunion au moment où deux officiers distingués vont partir d'Angletere pour aller remplir d'importantes fonctions dans l'administration des affaires des Indes. Nous aussi, … mis, Messieurs, dans une … importante. Il est impossible de ne pas attendre avec impatience la complète explication des événemens des Indes, dont jusqu'ici les récits ne nous sont parvenus que bien imparfaits. Toutefois notre anxiété ne doit pas dégénérer en appréhension ni en défiance. Il ne doit y avoir en tout qu'une seule et même pensée, la seule qui convienne à des Anglais : Ferme résolution de réparer les désastres que nous avons pu subir et de triompher des difficultés. (*Applaudissemens.*) J'aime à reconnaître que jamais à aucune autre époque il n'a existé une harmonie plus intime, plus cordiale, entre le pouvoir exécutif en Angleterre et la Compagnie des Indes-Orientales. J'aime à arrêter ma pensée sur le talent et le caractère des … civils de la Compagnie dans les Indes. J'aime à reconnaître … les armées réunies rivalisent de bravoure et de … sur les glorieux champs de bataille où elles … féliciter mon pays d'avoir encore le … des avis et des conseils de l'homme illustre … dans les Indes, à déployer cette … de qualités morales et intellectuelles par lesquelles il … depuis de se distinguer dans le gouvernement civil et le gouvernement militaire. (*Applaudissemens. Tous les regards se portent sur le duc de Wellington.*) Et j'ajoute en présence de toutes ces considérations puissantes que, loin de trouver ici qu'il y ait lieu de désespérer ou de s'alarmer, il n'est pas douteux que tous les obstacles ne doivent être vaincus et surmontés, et que les épreuves que nous avons subies ne servent de base à la consolidation de notre empire des Indes. (*Applaudissemens bruyans.*)

able président : Je proposerai à l'honorable assemblée un toast qui, je n'en doute pas, aura de l'écho : « A la sagesse et à la victoire ! A l'homme connue dans les Indes sous le nom de sir Arthur Wellesley, défenseur de l'empire des Indes, connu en Europe sous le nom de duc de Wellington, et ayant droit sous ces deux titres au respect et à l'admiration universels. » (*Bruyans applaudissemens.*)

» Le duc de Wellington : Je vous remercie mille fois, Monsieur le président, pour cette flatteuse manifestation. J'ai eu l'honneur de servir la Compagnie des Indes-Orientales. J'ai été à même, vivant dans ces régions, d'apprécier la bienfaisante intervention de la Compagnie. Il n'est donc pas étonnant que je m'intéresse au choix des officiers appelés au commandement. — Le duc de Wellington rend hommage ensuite aux qualités éminentes qui distinguent les deux officiers qui vont commander dans les Indes.

» *L'assemblée se sépare à minuit.* »

FRANCE

On écrit de Paris, le 1er mai :

M. le lieutenant-général Heymès, aide-de-camp du roi, est mort avant-hier vendredi.

— Plusieurs des officiers de la *Belle-Poule* sont en ce moment à Paris. Ils partent sous quelques jours avec le prince de Joinville pour Toulon. On annonce que la *Belle-Poule* va faire un voyage de circumnavigation, ce qui lui permettra de visiter les mers de Chine, sans présenter cette apparition sur les côtes du Céleste Empire comme le but officiel du voyage.

— Le 29 avril, à 11 heures du matin, Mgr. l'archevêque de Paris s'est rendu au château de Neuilly, accompagné de MM. Eglée et Raviuet. Sa grandeur a administré le sacrement de baptême au comte d'Eu, fils de S. A. R. Mgr. le duc de Nemours. Le jeune prince que LL. MM. le roi et la reine ont tenu sur les fonts baptismaux, a reçu les noms de Louis-Philippe-Marie Ferdinand-Gaston. M. le curé de Neuilly et les chapelains du palais étaient présens à la cérémonie.

— Les nouvelles de l'Algerie sont de plus en plus satisfaisantes. Rien n'égale la persévérance et l'habileté déployées par les généraux Lamoricière, Bedeau, Changarnier et d'Arboville, sous l'influence si active et si ferme du gouverneur-général, la puissante tribu des Hachem, dans laquelle est né Abd-el-Kader, est aujourd'hui soumise, et la famille même du nouveau Jurgurtha demande l'*âman* (amnistie). Il est probable que la nouvelle campagne que va entamer en personne le général Bugeaud dans la province d'Oran, va ruiner le reste de l'influence qu'Abd-el-Kader a conservé aux environs de Tlémecen, au moyen des bandes qu'il a organisées dans le Maroc, et que la pacification sera complète. Un oncle d'Abd-el-Kader a été fait prisonnier par le général Bedeau, qui l'a traité à Tlémecen avec les plus grands égards, et qui lui a démontré que le but de la France était d'assurer aux Arabes la faculté de cultiver et de commercer librement sous la protection de nos armes. Ce personnage influent a écrit dans ce sens aux chefs des différentes tribus de sa province.

— Six casernes immenses de cavalerie et d'infanterie vont être incessamment construites en dedans de l'enceinte continue. Elles seront adossées aux bastions principaux, et protégées du côté de la ville par un fossé de défense. Il y en aura trois sur la rive gauche et trois sur la rive droite.

Les emplacemens des trois casernes de la rive gauche sont tracés : l'un en face de la barrière de Fontainebleau, sur le coteau d'Ivri ; l'autre derrière l'Observatoire, à gauche de la route de Paris à Orléans ; le troisième vis-à-vis le moulin de Vaugirard.

Les emplacemens des trois autres pour la rive droite sont indiqués comme il suit : l'un plaine du Tombeau, au bas des Batignolles ; l'autre près du rond-point de la route de la Chapelle à Saint-Denis ; le troisième, enfin, dans le delta ou camp retranché du pont de Flandres, au nord de La Villette.

— On écrit au *Courrier de la Gironde*, journal gouvernemental publié à *Bordeaux* :

Des nouvelles que nous recevons du Médoc nous annoncent que les propriétaires de la commune de Bégadan ont formellement refusé de payer l'impôt autrement qu'en nature, c'est-à-dire en vins.

D'un autre côté, il parait certain que M. le comte de la Myre-Mory, membre du comité vinicole, a aussi fait le même refus pour ses propriétés.

Sans vouloir, le moins du monde, scruter la fortune de ceux de nos compatriotes qui ont pris cette fâcheuse détermination, nous croyons pouvoir affirmer que beaucoup de ceux qui ont offert de payer en nature ne sont nullement dans l'impossibilité de payer en argent. La résistance révolutionnaire a donc commencé ; Dieu veuille que cette résistance ne devienne pas bientôt un mouvement irrésistible ; ce serait alors que les propriétaires verraient dans quelle fausse voie on les a entraînés.

Du reste, nous croyons aujourd'hui devoir faire remarquer que la plupart des présidens des comités vinicoles de cantons et des membres du comité central de Bordeaux appartiennent à l'opinion légitimiste ; c'est un fait qui doit appeler les sérieuses méditations des propriétaires vinicoles, qui veulent franchement le maintien de la dynastie d'Orléans et qui ne rêvent pas le retour impossible de Louis XIX ou d'Henri V en passant par la république. »

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

On écrit de Luxembourg, le 30 avril :

Mercredi 27 de ce mois, nous avons lu dans le journal d'Arlon, que les plus chauds partisans du *Zollverein* sont désillusionnés. Il donne les motifs, à lui, de cette assertion. Ces motifs ainsi que l'assertion même, sont sujets à contestation. Nous allons tâcher de les relever en peu de mots.

Les partisans du *Zollverein* ne sont pas désillusionnés, parce qu'ils ne se sont jamais créé des illusions et que ce qu'ils ont prévu, promet de se réaliser.

Nous avons déjà dit, précédemment, en parlant des réclamations des maîtres de forges pour obtenir un impôt sur les matières premières étrangères, qu'il ne fallait pas se presser de juger du nouvel ordre de choses amené par l'accession du Luxembourg aux douanes allemandes ; qu'il était rationnel d'attendre du temps, les conseils et les effets, avant de prononcer ; qu'il serait injuste autant que puéril de proclamer, deux jours après l'accession, les conséquences que plusieurs années d'épreuve mettront le public à même d'apprécier, si toutefois elles se réalisent conformément aux idées de nos adversaires. Nous ajouterons qu'il est tout-à-fait extraordinaire, souverainement injuste et en dehors de toute méthode, de dénigrer de prime-saut un système d'impôts et d'économie publique dont l'organisation n'est pas encore achevée et qui, de sa nature, doit être suivi de calculs statistiques et produire ses fruits, avant qu'il soit donné à qui que ce soit, de prononcer une sentence sur son utilité. A peine si le commerce et l'industrie du grand-duché ont eu le loisir de regarder autour d'eux et d'examiner la position que ce nouveau système leur a faite, que déjà nos voisins tranchent dans le vif et crient au désastre. Ne cherchons-nous pas la vérité ? Et la trouverons-nous, si nous n'amassons pas les élémens propres à la déduire ?

On dit que l'industrie agricole est menacée de pertes immenses. Mais est-il vrai ou non que les céréales soient à meilleur marché dans le pays de Trèves que chez nous ? Nous savons que les grains et la farine du grand-duché sont consommés en Prusse. Un industriel luxembourgeois a établi un magasin de farine à Trèves. Les boulangers trévirois viennent acheter le froment sur les bords de la Moselle et de la Sûre.

Les vins de la Moselle (grand-duché) n'ont pas baissé de prix. Ceux de la Basse-Moselle ne les menacent pas encore d'une concurrence redoutable.

Les écorces sont, cette année, à un prix très-élevé. Il est presque du double de ce qu'il était en 1840.

Dans nos Ardennes, la botte d'écorce était, en 1841, au prix de 2 fr. et 2 fr. 25 ; cette année, la botte est au prix de 3, 3 25 et 3 fr. 50.

Le bois est extrêmement cher dans l'arrondissement de Luxembourg. Il est vrai que dans les cantons d'Echternach et de Diekirch il y a une différence sensible du prix de ce combustible comparé à celui de notre contrée ; mais cela tient à des causes qui ne tarderont pas à s'expliquer.

De ces faits notoires et incontestables, peut-on inférer que l'industrie agricole soit sur le penchant de sa ruine ?

Si c'est de l'avenir que notre adversaire entend parler, nous le prions de croire que l'avenir est à nous comme à lui ; et s'il se promet de voir, nous verrons à notre tour.

Les tabacs de l'Allemagne ne prennent pas faveur chez nous. On avait fait venir, à Diekirch, des tabacs noirs communs et à très-bas prix. Ils ne se vendent pas et nous savons qu'il n'en sera plus fait de commandes.

La papeterie n'a pas à se plaindre ; mais elle espère un mieux que le présent autorise à regarder comme immanquable. Les demandes ont été assez fortes et elles l'auraient été au-delà de toute satisfaction si les usages de l'Allemagne ne favorisaient pas trop les papiers communs et à bas prix. Il faudra que nos fabricans cherchent à mettre leurs productions en rapport exact avec ce genre de besoins de l'Allemagne. Les papiers peints sont très-bien accueillis en Allemagne ; le débouché en est abondant et nos producteurs sont loin d'avoir à se plaindre.

Quant aux cuirs, la véritable situation des choses n'est pas exactement connue. Les uns soutiennent que les tanneurs du Luxembourg ont été satisfaits ; d'autres affirment le contraire et ajoutent qu'ils ont été obligés, la plupart, de transporter leurs produits à Leipsig.

Remarquons que la foire de Francfort a été ouverte le 1er avril et que les cuirs du Luxembourg n'ont pu y arriver que le 6. C'était un peu tard. Mais, à qui la faute ? Nos tanneurs ont eu dit-on, le grave tort de ne pas se rendre tous sur les lieux avant l'arrivée de leurs chargemens. On en a vu deux, à Luxembourg, qui, dans la journée du 2 avril, se disposaient seulement à se mettre en route. On présume aussi que l'encombrement du marché en cuirs de qualités ordinaires a dû influer sur les prix. Il faut convenir qu'après de pareilles circonstances, il n'y a pas moyen d'admettre de fortes plaintes.

Ce peu de faits que nous énonçons sans crainte d'être démentis, suffira pour démontrer que les renseignemens fournis au journal d'Arlon ne sont pas exacts. Il a donc tort de se flatter d'avoir été bon prophète. S'il veut mériter cette belle qualification et se l'appliquer à juste titre, mais dans trois ans, après l'événement accompli, nous lui conseillons de nous prédire ce que seront l'industrie et le commerce de notre pays après ces trois ans écoulés, et surtout d'appuyer ses prédictions de faits et de bonnes raisons.

ANNONCES.

Monsr. PONSOLLE,

l'intrépide dompteur d'animaux,

dont les journaux ont parlé avec avantage, donnera des représentations pendant la Kermesse, avec ces animaux féroces. La Ménagerie est située *Korte Voorhout* vis-à-vis le Théâtre-Royal. 4549.

Nouveau Magasin

de Schals, Soieries, Broderies, Lingeries et d'articles de Modes ;

rue dite *Hoogstraat*, n° 345.

HENRY V. WEERDEN & Comp., Livranciers de Sa Majesté la Reine, ont l'honneur de prévenir les Dames, qu'elles trouveront dans leur Magasin, un bel assortiment de ce qui vient de paraître en Etoffes de Soie, diverses, Foulards de Lyon et des Indes, imprimés pour Robes ; Mousseline de laine, Jaconas et Perçale imprimés, Schals Cachemirs, longs et carrés ; Écharpes et Fichus de Soie ; Chapeaux de paille de Paris ; Fleurs et Rubans, et tous les articles de Modes à des PRIX FIXES et très-modérés. 4531.

Door de ERVEN DOORMAN, *Boekhandelaren te 's Gra[...]*
onder anderen uitgegeven :

Het *vierde* en laatste deel van de BIJDRAGEN TOT DE [...] SCHIEDENIS VAN NAPOLEON BONAPARTE, door E. [...] Sels, ridder van de Militaire Willems-Orde, 4e klasse en [...] den Nederlandschen Leeuw, kapitein der artillerie en [...] officier van Z. K. H. Prins Frederik der Nederlanden. — [...] van 1814 in Frankrijk, en van 1815 in de Nederlanden, me[...] *f* 8 ; van de eerste drie deelen, behandelende de veldtogten [...] 1797 en 1800 in Italie, 1805-1807 in Duitschland en Polen [...] Duitschland, 1812 in Rusland en 1813 in Duitschland, me[...] en 3 algemeene kaarten van het tooneel der oorlogen, zijn [...] plaren à *f* 21.60 te bekomen.

REEKS VAN LEVENSSCHETSEN der vermaardste veldheer[...] gerhoofden van vroegeren en lateren tijd, en een beknopt ov[...] eenige der belangrijkste veldslagen en wapenfeiten der oude [...] daagsche geschiedenis, vertaald overgenomen uit de *Diction[...] la Conversation et de la lecture*, door J. H. Engelbregt, le [...] der grenadiers. *f* 8.

PROEVE EENER HANDLEIDING TOT BEOEFENING DE[...] TONNIERSWETENSCHAP, voor officieren van alle wapen[...] G. J. Stieltjes, kapitein der 1e klasse bij het korps pontonn[...] *elf* platen. *f* 5.50.

TWEEDE VERVOLG (houdende de militaire verordeningen [...] op den KLAPPER op de bestaande krijgsregeling der land[...] den generaal-majoor J. H. Kesman, vervaardigd door H. Har[...] le luitenant-kwartiermeester der grenadiers en adjudant van [...] raal-majoor Jonkheer J. N. Everts, kommandant van de 1[...] le divisie infanterie. *f* 1.50.

De prijs van den KLAPPER zelf is *thans* gesteld op *f* 3.50, en va[...] vervolg (1840) op 50 cents.

MILITAIR ZAKBOEKJE ten dienste van het Nederlandsche leg[...] meer bijzonder van het wapen der artillerie, door A. W. de [...] majoor en chef der afdeeling artillerie bij het departement van [...] *tweede verbeterde en vermeerderde uitgaaf.* *f* 5.50.

MANUEL PRATIQUE DU MINEUR ET SAPEUR, à l'usage de[...] pes du génie, par de Villeneuve, capitaine du génie, etc. 2 vol[...]
4539.

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 2 MAI.

PAYS-BAS.	Int.	Cours du 30 avril.	Cours du 2 avril Fluctuations	
Dette active	5	—	de 101 3/8	à 101 5/8
d° d°	2½	52 1/2	» 52 7/16	» 52 9/16
1° différée		—	» —	» —
Billets de chance		—	» 26 9/16	» —
Syndicat	4½	93 3/16	» 93 9/16	» 93 1/4
d°	3½	—	» 77 1/4	» 77 3/8
Société de Commerce	4½	155	» 154 3/4	» 154 7/8
d° nouvelle	4½	—	» —	» —
Emprunt de 1836	4	—	» —	» —
d° des Indes	5	99 7/8	» 99 7/8	» 99 1/4
RUSSIE.				
Ob. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	» 105 5/8	» 105 3/4
d° d° 1828 & 1829	5		» 105 5/8	» —
Insc. au G. L.	6		» —	» —
Certific. au d°	6	—	» 70 1/4	» —
d° à Hambourg	5	—	» —	» —
d° à Londres 1822	5	—	» —	» —
d° inscript. 1831/33	5	—	» 98 5/8	» —
Emprunt de 1840	4	—	» 89 5/8	» 89 11/16
PRUSSE.				
Oblig. à Londres 1830	4	—	» —	» —
Act. Lot. de 50 Rix	*f*	—	» —	» —
ESPAGNE.				
Perp. ém. Amsterdam	5	—	» —	» —
d° à Londres	3	—	» —	» —
Passive	5	—	» 5 1/16	» —
Dette différée à Paris		—	» —	» —
Deffered		—	» —	» —
Ardouin	5	19 1/2	» 21 1/2	» 21 11/16
AUTRICHE.				
Oblig. Goll. & Comp.	4	—	» —	» —
d° métalliques	5	—	» 106 7/8	» 107
d° d°	2½	—	» 55 7/8	» —
NAPLES.				
Certif. à Amsterdam	5	—	» —	» —
d° à Naples	5	—	» —	» —
d° à Londres	5	—	» —	» —
DANEMARCK.				
Obl. à Londres	3	—	» —	» —
ANGLETERRE.				
Cons. Ann.	3	—	» —	» —
FRANCE. Inscr. au G. L.	3	—	» —	»
POLOGNE. Act. 1835	*f*	—	» —	» —
BRÉSIL. Cons. Ann.	5	—	» 69 1/4	» 69 1/8
MEXIQUE. d° d°	5	—	» —	» —
COLOMBIE. emp. 1824	6	—	» —	» —
PÉROU. d° d°	6	—	» —	» —
PORTUGAL.				
Oblig. à Londres	3	—	» —	» —

BOURSE DE LONDRES DU 30 AVRIL.

Cons. 3 %	92 1/2, 5/8 P.
Holl. dette act. 2 1/2 %	52 7/8, 53 1/8
Dito dito 5 %	—
Dito Emprunt 1837, 5 %	99, 98 7/8
Espagne	—
Portug. (nouv.)	38 5/8
Russes	113 1/4

BOURSE D'ANVERS DU 2 MAI.

	Int.	
Métalliques	5	111
Naples	5	—
Ardouin	5	21 3/8
Dette différée, anc.		—
Dito nouv.		—
Passive	5	—
Lots de Hesse		25 3/8

Cours après la Bourse (2 3/4 heures).

Ardouin 21 3/8 A.

BOURSE DE VIENNE DU 25 AVRIL.

Métalliques, 5 %	108 1/8	Lots de 1834 [...]
Dito, 4 %	99 5/8	Actions de la Ban[...]
Dito 3 %	—	

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes d[...] On s'abonne au bureau Petit Marché-aux-Herbes, section E., N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. Auguste de Vigny, directeu[r ...] [...] des Filles-St.-Thomas (Place de la Bourse), n° 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.